

LE BUDGET

LES RÉDUCTIONS DE LA TAXE DE VENTE—LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE LA PROPOSITION DU QUÉBEC

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Après avoir lu le communiqué des quatre premiers ministres de l'Ouest et étudié la position du gouvernement du Québec à l'égard de l'application de la taxe de vente provinciale, qui est appuyée, comme il le sait, par tous les partis politiques provinciaux du Québec, son gouvernement est-il revenu sur sa décision de rejeter la proposition du Québec à l'égard de l'application de la taxe de vente provinciale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, d'abord, il est inexact que tous les partis approuvent la position adoptée par le parti québécois. Pour ce qui est des premiers ministres de l'Ouest, j'ai lu leur communiqué et, si j'ai bien compris, c'est sur la forme et non le fond qu'ils ne sont pas d'accord. A leur avis, il s'agit d'une bonne mesure, mais ils désapprouvent la façon dont les consultations ont eu lieu.

En toute sincérité, monsieur l'Orateur, j'en suis très étonné. J'ai sous les yeux la liste de toutes les dates où l'on a discuté de cette question avec les ministres des Finances provinciaux. Le ministre fédéral des Finances a consacré énormément de temps à s'assurer que toutes les provinces étaient d'accord.

Une voix: Quelles dates?

M. Trudeau: Le député a demandé quelles dates? Je peux commencer à vous les énumérer, monsieur l'Orateur, ou nous pourrions...

Des voix: Non, non!

M. Trudeau: Non, ils n'ont pas envie que je récite toute la liste des consultations qui ont eu lieu, monsieur l'Orateur, mais je peux vous assurer qu'elles ont été très très nombreuses et que...

Une voix: Déposez-les.

M. Trudeau: Nous sommes prêts à fournir des preuves pour montrer que nos consultations avec les provinces sont allées aussi loin que possible. Dans certains domaines elles auraient pu se dérouler de façon différente, mais en général nous pouvons dire que les consultations ont été nombreuses et que personne n'a été oublié. Les premiers ministres provinciaux n'ont jamais communiqué avec moi pour m'exprimer leur mécontentement. Au contraire, deux d'entre eux ont changé la date de présentation et la teneur de leur budget pour faciliter la coopération fédérale-provinciale.

Je me demande encore pourquoi après coup, après avoir tous donné leur accord et tous pris des mesures d'ajustement nécessaire—après s'être consultés mutuellement, soudainement, alors que tout était réglé, je le répète, ils prétendent que cela ne constituait pas le genre de consultation nécessaire. Je ne comprends vraiment pas la cause de cette attitude.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je crois que nous regrettons tous que le gouvernement n'arrive pas à faire fonctionner notre régime fédéral plus efficacement. En voici le plus récent exemple. Je suis convaincu que le premier ministre ne voudrait pas donner l'impression que les entretiens que son ministre des

Questions orales

Finances a eus avec ses homologues provinciaux, ont tout de suite porté sur des sujets bien précis. Le premier ministre sait fort bien que ce ne fut pas le cas. Il sait également que les provinces ont reçu très tardivement communication des propositions définitives et précises des mesures que le gouvernement du Canada avait adoptées.

Ce n'était cependant pas l'objet de ma question. Ma question était seulement de savoir si le gouvernement avait reconsidéré son refus de tenir compte des préoccupations dont lui a fait part le gouvernement du Québec qui a d'ailleurs recueilli dans sa démarche l'appui des autres partis politiques de cette province, concernant l'application de la taxe de vente provinciale sur le territoire du Québec.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, concernant les remarques que vient de faire le chef de l'opposition, je tiens à dire que ce n'est qu'à la toute fin de ses entretiens que le ministre des Finances fédéral a révélé des mesures budgétaires. Nous savons déjà que le chef du parti néo-démocrate a déjà porté des accusations contre le ministre parce que celui-ci aurait révélé le contenu du budget. On peut donc dire naturellement, que, dans ce sens, les provinces n'ont pas su avec certitude sauf au dernier moment quel serait le contenu de ce budget. Par contre le fait est que les provinces savent maintenant et ont d'ailleurs su pendant quelques semaines, ce qu'il allait contenir de façon générale et à quels ajustements nous allions procéder...

Une voix: Répondez donc à la question.

M. Trudeau: Je réponds en ce moment aux propos de votre chef. Vous ne voulez pas que je signale les inexactitudes qui ont été versées au compte rendu par le chef de l'opposition.

Une voix: Nous connaissons bien votre jeu.

M. Trudeau: Le jeudi 23 mars, le ministre des Finances a discuté au téléphone avec M. McKeough de l'Ontario et M. Parizeau du Québec des propositions relatives à la taxe de vente. Le 24 mars, le ministre a communiqué avec M. Parizeau pour discuter des propositions relatives à la taxe de vente et d'autres questions. Le lundi 27 mars, il a communiqué avec tous les sous-ministres sauf M. Collins de l'Alberta. La proposition a été formulée et discutée par les fonctionnaires des finances lundi après-midi.

M. Fraser: Répondez à la question.

Une voix: Déposez-la.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est question de consultation.

M. Fraser: Il s'agit de savoir si vous allez répondre à la question.

M. Trudeau: C'est à cela que les provinces s'opposent et c'est cela qu'appuie le chef de l'opposition. Il a déclaré que le fédéralisme ne fonctionnait pas avec nous parce que nous ne consultons pas suffisamment. Je suis en train de renseigner l'opposition au sujet des consultations qui ont eu lieu. J'aurais cru que les députés de l'opposition auraient aimé connaître les faits.